

Sacrement de Réconciliation : Réponse à des questions !

Introduction

Le mois dernier, nous avons médité sur le sacrement de réconciliation. Il semble que ce que nous avons pu partager a suscité de nombreuses questions ! Aujourd'hui, je vais essayer de répondre d'une manière concrète aux questions qui me sont parvenues.

La majorité d'entre elles tournent autour du péché. Il me faut donc apporter des précisions.

Pour cela, il me faut rappeler ce qu'est la moralité d'un acte, et ensuite nous verrons les différentes questions concernant le péché (mortel, véniel, capitaux, par omission, etc.). Enfin dans un troisième temps, j'essayerais de donner des moyens pratiques pour bien vivre la confession.

Mettons-nous en chemin !

La moralité d'un acte

Désolé je vais être peut-être un peu abstrait. Je vous invite tout de même à vous accrocher et à marcher à ma suite, si vous le voulez bien !

Il me semble que pour bien comprendre ce qu'est le péché, il est nécessaire de se rappeler qu'il y a des actes de l'homme qui sont bons et d'autres qui sont mauvais. En d'autres termes, la personne humaine a la capacité d'être responsable de ses actes. C'est la conscience qui invite à accomplir le bien et à éviter le mal. Nous faisons tous l'expérience au fond de nous-même de cette lutte entre le bien et le mal, la lumière et les ténèbres.

Il y a donc un choix à faire ! Mais comment le faire ? Pour cela laissons-nous éclairer par l'Évangile.

Un texte de la Parole de Dieu

Rappelons-nous ce passage de l'évangile de saint Matthieu au chapitre 19, versets 16 à 26 :

« Et voici que quelqu'un s'approcha de Jésus et lui dit : 'Maître, que dois-je faire de bon pour avoir la vie éternelle ?' Jésus lui dit : 'Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Celui qui est bon, c'est Dieu, et lui seul ! Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements.' Il lui dit : 'Lesquels ?' Jésus reprit : 'Tu ne commettras pas de meurtre. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne commettras pas de vol. Tu ne porteras pas de faux témoignage. Honore ton père et ta mère. Et aussi : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.' Le jeune homme lui dit : 'Tout cela, je l'ai observé : que me manque-t-il encore ?' Jésus lui répondit : 'Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis viens, suis-moi.' À ces mots, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens. Et Jésus dit à ses disciples : 'Amen, je vous le dis : un riche entrera difficilement dans le royaume des Cieux. Je vous le répète : il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux.' Entendant ces paroles,

les disciples furent profondément déconcertés, et ils disaient : 'Qui donc peut être sauvé ?' Jésus posa sur eux son regard et dit : 'Pour les hommes, c'est impossible, mais pour Dieu tout est possible'. »

Regardons ces versets en faisant juste quelques remarques.

1. La question du jeune homme nous montre qu'il y a un désir inscrit dans le cœur de l'homme de faire le bien, d'être bon. Mais, et c'est là toute la question, il ne peut y arriver tout seul, il a besoin d'un éclairage extérieur afin de savoir ce qui est bien et ce qui ne l'est pas.
 - Il en résulte que l'homme ne possède pas, il ne construit pas la vérité sur ce qui est bien et ce qui est mal, il le reçoit de l'extérieur et Jésus nous dit clairement qu'il reçoit cet éclairage de Dieu : « *Celui qui est bon, c'est Dieu, et lui seul !* »
2. La réponse de Jésus est merveilleuse. Elle vient nous montrer que notre conscience a besoin d'être éclairée, éduquée, par la révélation. Notez que cette révélation est donnée dans l'Alliance. En effet, Jésus invite son interlocuteur à revenir à la loi.
 - Il en résulte que l'homme peut entrer dans une connaissance du bien et du mal en acceptant de se laisser éduquer. Il découvrira alors ce qui construit sa propre personnalité. La loi est comme un garde-fou, ou des panneaux indicateurs : elle permet d'avancer sur la route de la vie.
 - Une autre chose est importante, je ne peux vivre cela que si j'accepte d'avancer en allant chercher à la source. Le jeune homme veut aller plus loin : il vient trouver Jésus. Ce dernier le comprend et l'invite à intérioriser pour aller sur le chemin de la perfection. Une question peut alors germer : Est-ce que je vis dans la superficialité de moi-même ? Est-ce que je me laisse prendre par mes pulsions, mes humeurs, etc. ?
3. Arrêtons-nous sur ce nouvel appel que Jésus lance à son interlocuteur. Il l'invite à un dépouillement de ce qui le retient pour pouvoir marcher à sa suite. Jésus lui demande que les richesses qu'il porte soient mises au service d'autrui, de ceux qui en ont besoin.
 - Désirer choisir le bien ouvre non seulement à une reconnaissance de qui est Dieu source de tout bien, et donc de toute moralité, et en même temps nous ouvre aux autres en nous mettant à leur service. Nous pouvons nous interroger : Est-ce que je désire réellement marcher à la suite de Jésus ? Qu'est-ce qui me retient de marcher à la suite de Jésus ? Suis-je prêt à faire une démarche d'humilité en accueillant de Dieu ce que je suis et ce que j'ai ? Ou bien est-ce que je garde le pouvoir en pensant que je sais mieux que tout le monde, et même que Dieu, ce dont j'ai besoin ?
 - Nous retrouvons là tout ce que l'Église nous dit sur la richesse des charismes qui doivent être discernés par l'Église et mis au service de la communauté.
4. Un dernier point est à noter : le salut ne peut être accompli par l'homme seul ! « *Pour les hommes, c'est impossible, mais pour Dieu tout est possible !* », nous dit Jésus. Choisir le bien et refuser le mal, entrer dans un chemin de sainteté : ces démarches ne peuvent se faire à la force du poignet. Nous avons besoin de la grâce de Dieu. Il nous faut faire un acte de foi.
 - Une remarque : cette dernière parole de Jésus rappelle ce que l'ange dit à la Vierge Marie. Écoutons-le encore : « *L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi celui qui va naître sera saint, il sera appelé Fils de Dieu. Or voici que, dans sa vieillesse, Élisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils et en est à son sixième mois, alors qu'on l'appelait la femme stérile. Car rien n'est impossible à Dieu* ». Et Marie répond très simplement : « *Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole* » (Lc 1,35-38). Et Marie est appelée alors à vivre un authentique chemin de foi.

Il en va de même pour les disciples, il en va de même pour nous.

- Une question alors se pose : Est-ce que je crois vraiment que le Seigneur veut et peut me sauver ? En effet, choisir le bien et refuser le mal, c'est choisir le salut, c'est choisir d'accepter que le Seigneur guide notre vie.

Arrivés au terme de cette lecture, nous percevons que l'homme est appelé à faire un choix qui travaille la profondeur de son cœur : choisir le bien. Pour cela, il est appelé à discerner ce qui est bien de ce qui est mal. La frontière entre le bien et le mal lui est montrée par Dieu. D'où l'importance de la prière pour accomplir ce choix.

Ce choix étant fait, l'acte étant posé, qu'est-ce qui peut me permettre de définir que cet acte est bon ou mauvais ?

Source de la moralité d'un acte

Trois choses nous permettent de définir la moralité d'un acte : l'objet choisi, l'intention qui porte l'acte posé, les circonstances de cet acte.

Pour mieux comprendre prenons un exemple.

Un jeune désire aider une personne d'un âge respectable à traverser la route en lui portant ces sacs de course. Il prend le temps de discuter avec cette personne puis prend les sacs et l'aide à traverser la route puis lui rend ces sacs.

1. Quel est l'objet de l'acte de ce jeune ? On peut répondre en disant : faire traverser la route d'une manière sécurisée à la personne âgée. En soi cet objet est respectable et bon.
2. Quels sont les intentions du jeune ? Là les choses peuvent se corser. Voyons deux possibilités.
 - a. Il peut avoir comme intention d'accomplir humblement sa BA.
 - b. Ou bien, il peut désirer montrer qu'il est quelqu'un de bien en faisant une BA.

Il en résulte que si l'acte est objectivement bon, les intentions ne le sont peut-être pas et donc peuvent rendre cet acte peccamineux !

Attention, lorsque l'objet de l'acte est mauvais (comme le mensonge ou la médisance), une intention bonne (comme aider son prochain) ne rend pas l'acte bon. En d'autres termes, la fin ne justifie pas les moyens ! On ne peut pas condamner un innocent pour sauver un peuple.

3. Revenons à notre exemple. Quelles sont les circonstances de cet acte héroïque de faire traverser cette dame ? Là également les circonstances peuvent tout changer.
 - a. La dame a besoin de traverser pour rentrer chez elle.
 - b. La dame habite du côté du trottoir sur lequel elle se trouve et n'a vraiment pas besoin de traverser la route mais le jeune l'oblige quand même.

Par ces remarques, on peut voir que les circonstances peuvent influencer la moralité d'un acte qui est objectivement bon et qui alors devient mauvais.

Là encore, un acte objectivement mauvais ne devient pas bon si les circonstances sont bonnes.

Lorsque nous faisons notre examen de conscience essayons de nous rappeler ces trois réalités permettant de définir la moralité de l'acte que nous confessons. Dans la confession, parfois le prêtre pose l'une ou l'autre question pour justement vous aider à découvrir si l'acte confessé comme étant un péché l'est vraiment, ou inversement.

Imaginons ce petit dialogue lors d'une confession :

« Vous savez, mon père, vous m'aviez demandé de faire une bonne action tous les jours. Et bien hier, j'ai aidé une dame à traverser la route et je lui ai porté ses paquets. Mais, je n'ai pas compris pourquoi, elle n'était pas bien contente. Pourtant, elle était au feu tricolore, regardait la route. Elle avait posé ses sacs par terre, alors je les ai pris et je les ai portés de l'autre côté de la route lorsque le feu est devenu rouge. C'était ma BA d'hier ! »

« Etes-vous sûr qu'elle voulait traverser ? »

« Ba oui ! Elle était au feu rouge et attendait, je me suis dit que ma BA était toute trouvée ! »

« Et bien non, je ne crois pas. Votre intention était bonne, votre geste était bon, mais les circonstances dans lequel vous l'avez accompli n'étaient pas justes ! »

Et le péché ?

Rappelez-vous ce que je vous ai dit le mois dernier : c'est sous le regard de Dieu que je découvre que la faute est un péché parce qu'elle a touché le cœur de Dieu. Le péché ne peut se définir que dans la réalité du lien entre l'homme et Dieu : il blesse ce lien, cette alliance qui est source de vie ! Ainsi que nous le dit Jésus : « *Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance* » (Jn 10,10). N'oublions jamais que Dieu est fidèle ! Il vient nous donner la vie.

Entrons dans les différentes réalités du péché !

Péché mortel / Péché véniel

Faire une distinction entre péché mortel et péché véniel, c'est entrer dans la notion de gravité du péché. Je tiens à affirmer qu'il n'y a pas de petits péchés, comme on le dit parfois. Un péché reste un péché et touche le cœur de Dieu. Il n'empêche que l'Écriture Sainte, elle-même fait une distinction entre péché qui conduit à la mort et péché qui n'y conduit pas.

Bien évidemment, lorsqu'on parle de mort, il s'agit de la mort spirituelle. Le péché mortel est celui qui détruit la charité en nous, alors que le péché véniel blesse la charité. On peut dire que le péché mortel coupe le canal de la grâce de Dieu du fait d'une infraction grave à la loi de Dieu, tandis que le péché véniel ensable ce canal de la grâce. Cette image, même si elle est parlante, n'est pas totalement juste car plusieurs péchés véniels ne font pas un péché mortel !

Une question se pose. Elle peut être angoissante pour certain, mais il est bon de se la poser car l'état de péché mortel nous empêche de recevoir la Sainte Communion et nous oblige à la confession. Quand est-ce que nous sommes en état de péché mortel ? Voilà ce que répond le *Catéchisme de l'Église Catholique* (CEC) au numéro 1857 : « Pour qu'un *péché* soit *mortel* trois conditions sont ensemble requises : 'Est péché mortel tout péché qui a pour objet une matière grave, et qui est commis en pleine conscience et de propos délibéré' ».

Reprenons ces éléments :

- La matière grave est définie par les commandements, comme le rappelle Jésus au jeune homme riche (Mc 10,18) : « Ne tue pas, ne commets pas d'adultère, ne vole pas, ne porte pas de faux témoignage, ne fais pas de tort, honore ton père et ta mère ». Le CEC précise : « La gravité des

péchés est plus ou moins grande : un meurtre est plus grave qu'un vol. La qualité des personnes lésées entre aussi en ligne de compte : la violence exercée contre les parents est de soi plus grave qu'envers un étranger. » (n° 1858)

- « Le péché mortel requiert *pleine connaissance* et *entier consentement*. Il présuppose la connaissance du caractère peccamineux de l'acte, de son opposition à la Loi de Dieu. Il implique aussi un consentement suffisamment délibéré pour être un choix personnel. » (n° 1859)

En ce qui concerne le péché véniel, le *CEC* nous dit :

« On commet un *péché véniel* quand on n'observe pas dans une matière légère la mesure prescrite par la loi morale, ou bien quand on désobéit à la loi morale en matière grave, mais sans pleine connaissance ou sans entier consentement. » (n° 1862)

Il en résulte, la nécessité de former sa conscience afin d'avoir une connaissance toujours plus grande de ce qui est droit, juste et vrai. Ainsi, nous pourrions choisir toujours mieux le bien, c'est-à-dire ce qui nous donne d'orienter notre vie vers le Seigneur.

C'est dans ce cadre qu'il nous faut dire un mot sur ce qu'est le péché, ou blasphème, contre l'Esprit Saint et pourquoi il ne peut pas être pardonné. Le blasphème contre l'Esprit Saint est un refus de croire qu'Il est puissance de vie, de miséricorde. Ce refus ne permet pas au Seigneur de faire miséricorde au pécheur puisque celui-ci le refuse. En ce sens, c'est un péché qui empêche le pardon de Dieu de faire son œuvre, c'est un refus obstiné de conversion à l'Amour du Père.

Péché par omission

Il me semble que pour répondre à cette question, nous devons regarder l'Écriture Sainte. Saint Jacques nous dit clairement : « *Être en mesure de faire le bien et ne pas le faire, c'est un péché* » (Jc 4,17). Et Jésus rappelle : « *J'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité* » (Mt 25,42-43).

N'est-ce pas de belles descriptions de ce qu'est le péché par omission ? Ce péché peut être défini comme de ne rien avoir fait, de ne pas avoir mis volontairement en œuvre une action, une parole, une attitude, éventuellement par paresse ou lâcheté. Cela peut se manifester par le fait de rester muet devant l'injustice ou de ne pas oser dire sa foi.

Les exemples pourraient être nombreux ! Y a-t-il eu peur, lâcheté, refus du conflit ? Ces difficile à dire d'une manière générale. Rappelez-vous ce que j'ai dit plus haut sur la moralité de l'acte : objet, intention, circonstances !

Ceci étant dit, il faut également du discernement dans les actions à mener ! Nous ne portons pas la misère du monde, seul le Christ l'a fait une fois pour toute ! Il n'y a donc pas toujours péché par omission !

Comment faire ce discernement ? On peut se poser la question : Que ferait Jésus s'il était là ? Que nous disent l'Évangile ou l'Église dans une telle situation ? Il est important de sortir de l'affectif et de la subjectivité, afin de ne pas tomber dans le scrupule et la culpabilité perpétuelle. Tout cela demande un double effort : prière et formation de la conscience afin de sortir peu à peu de notre bonne conscience et de nos bonnes excuses !

Péchés capitaux

Il est important de comprendre ce que veut dire le mot capital dans cette expression. En effet, capital n'est pas en lien avec la gravité du péché puisque dans la liste on voit bien qu'il n'y a pas le meurtre.

En fait, capital vient de *caput*, ce qui veut dire tête dans le sens où ce qui dirige l'ensemble. En d'autres termes, les 7 péchés capitaux sont les péchés qui ouvrent à la réalité même des autres péchés que nous pouvons commettre.

Sans développer, prenons la liste de ces péchés capitaux avec quelques remarques :

- **L'Orgueil** : Consiste à s'attribuer des mérites qui sont des dons de Dieu.
- **L'Avarice** : Principe et action d'accumulation de richesses recherchées pour elles-mêmes.
- **L'Envie** : Le fait de ressentir de la tristesse face à la possession par un autre d'un bien avec la volonté de se l'approprier à tout prix.
- **La Colère** : Comportement (paroles et actes) excessif se traduisant par des violences et des insultes.
- **La Luxure** : Le plaisir sexuel est recherché pour lui-même.
- **La Paresse, ou Acédie** : La paresse est ici morale voire intellectuelle. L'âme n'est plus nourrie par la lecture spirituelle, la prière et la pénitence.
- **La Gourmandise** : Le mot plus juste serait *la glotonnerie* qui traduit l'idée de démesure.

Questions sur la confession

Comment faire pour ne pas oublier de péchés entre deux confessions et tout particulièrement quand celle-ci est annuelle ?

D'abord, pourquoi l'Église demande une confession annuelle ? Simplement afin que le disciple du Christ prenne vraiment conscience qu'il a besoin de se convertir et de demander la miséricorde de Dieu. Mais c'est un minimum ! C'est comme si on ne mangeait qu'une fois par jour.

Il est évident que nous allons oublier des péchés entre deux confessions. C'est pourquoi, il faut d'abord faire un examen de conscience le plus sérieux possible. C'est-à-dire qu'il faut vraiment se mettre sous le regard du Seigneur et examiner sa vie simplement, humblement, mais réellement.

Lorsqu'on se confesse, arrivé au terme de l'offrande de notre péché au Seigneur, il faut penser à dire : « Je demande pardon au Seigneur de tous les autres péchés que j'ai commis, que je regrette et que j'ai oublié ». Si, avant de recevoir l'absolution, on prend conscience d'un péché qu'on n'a pas dit, surtout ne pas avoir peur de le dire, même si vous interrompez le prêtre.

Une fois que l'absolution est passée, ne pas revenir sur ce qui a été dit car l'Amour de Dieu a tout brûlé, pour reprendre les mots de sainte Thérèse.

Si on ne veut pas trop oublier de péché, il est important de se confesser régulièrement !

Cela fait bien longtemps que je ne me suis pas confessé : par où est-ce que je commence ?

Il est une phrase de saint Jean-Marie Vianney que j'aime beaucoup : « Mettez-vous là et racontez-moi votre pauvre vie ! »

Il me semble que c'est ce que nous avons à faire. Il s'agit de regarder son histoire afin d'y découvrir non seulement comment Dieu nous a guidé, la manière dont il a été fidèle dans notre vie, mais également afin de prendre conscience de nos infidélités.

Prévenir le prêtre que vous allez faire ainsi ! Il sera à votre écoute. Éventuellement il vous interrogera. Mais surtout, avec vous il rendra grâce à Dieu car : « *Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit* » (Lc 15,10).

Accompagnement spirituel et confession ?

L'accompagnement spirituel et la confession sont deux réalités différentes de la vie chrétienne qui s'appellent et se complètent.

L'accompagnement spirituel est une très haute rencontre humaine parce que l'accompagnateur aide celui qui vient le trouver à descendre dans la profondeur de son cœur afin de voir ce qui s'y passe pour l'aider à grandir et à vivre en disciple du Christ. En effet, la vie chrétienne, comme toute vie, doit grandir, évoluer. Car elle peut s'étioler ou s'éteindre. L'accompagnement spirituel est véritablement un enfantement à la vie. Il s'agit de naître à la vie vivante, à la vie de Dieu qui se trouve en chacun d'entre nous.

On se rend bien compte que pour naître à la vie de Dieu, pour grandir dans la vie de Dieu, il y a la nécessité de faire la démarche de demande de pardon de notre péché. L'accompagnement spirituel conduit à la confession.

En même temps, le fait de se confesser régulièrement nous permet de prendre conscience du chemin à parcourir et donc de l'importance de vivre un accompagnement spirituel.

Envoi avec Marie

Qu'il me soit permis de terminer en citant le pape François. C'est un extrait de l'homélie qu'il a donné alors qu'il ouvrait la porte sainte de la miséricorde en la basilique Sainte Marie Majeur. Nous sommes le 1^{er} janvier 2016.

« Marie est *Mère de Dieu qui pardonne*, qui donne le pardon, et pour cela nous pouvons dire qu'elle est *Mère du pardon*. Cette parole – “pardon” – bien incomprise de la mentalité mondaine, indique par contre le fruit propre, original de la foi chrétienne. Celui qui ne sait pas pardonner n'a pas encore connu la plénitude de l'amour. Et seul celui qui aime vraiment est en mesure d'arriver jusqu'au pardon, en oubliant l'offense reçue. Au pied de la Croix, Marie voit son Fils qui s'offre totalement et témoigne ainsi ce que signifie aimer comme Dieu aime. En ce moment elle entend prononcer par Jésus des paroles qui viennent probablement de ce qu'elle-même lui avait enseigné dès qu'il était enfant: « Père, pardonne-leur: ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). En ce moment, Marie est devenue pour nous tous *Mère du pardon*. Elle-même, à l'exemple de Jésus et avec sa grâce, a été capable de pardonner à tous ceux qui étaient en train de faire mourir son Fils innocent.

Pour nous, Marie devient une icône de la manière dont l'Église doit étendre le pardon à tous ceux qui le demandent. La Mère du pardon enseigne à l'Église que le pardon offert sur le Golgotha ne connaît pas de limites. La loi avec ses subtilités ne peut l'arrêter, ni la sagesse de ce monde avec ses distinctions. Le pardon de l'Église doit avoir la même extension que celui de Jésus sur la Croix, et de Marie à ses pieds. Il n'y a pas d'alternative. C'est pourquoi l'Esprit Saint a rendu les apôtres instruments efficaces du pardon, afin que tout ce qui a été obtenu par la mort de Jésus puisse rejoindre tout homme en tout lieu et en tout temps (cf. *Jn 20, 19-23*). »

Abbé Pierre Le Bourgeois